



A. GALIPEAULT

ECHÉVIN N^o 1.—QUARTIER ST-SAUVEUR

C'est toujours avec un sensible plaisir, que l'on considère les premiers pas de nos jeunes gens dans la vie pratique, surtout, lorsque nos jeunes amis marchent à pas de géant.

Voici une des plus intéressantes figures du Conseil.

Né en 1880, le 7 août, l'échevin Galipeault est un de nos plus jeunes, sinon le plus jeune de notre conseil municipal. Il n'en est pas moins un des plus intelligents et nous pouvons beaucoup espérer de ses talents et de son esprit droit et éclairé.

Natif de Maskinongé, il est le fils de feu L. E. Galipeault, notaire et de Dame Caroline Ratelle.

Après un cours classique au collège de Joliette, où il fut gradué bachelier ès-arts, en 1897, il vint à Québec et étudia le Droit à l'Université Laval.

En juin 1900, il obtenait sa licence de gradué en loi, avec grande distinction, emportant la médaille du Gouverneur-Général et le prix Tessier.

En juillet 1900, il est admis au Barreau, M. Galipeault n'avait que 20 ans. Nous avions raison de dire qu'il marchait à pas de géant.

L'avocat Galipeault s'établit à Québec où il pratiqua depuis cette époque,

En 1902, il fut élu président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

Aux dernières élections générales, il fut le candidat choisi par la convention libérale dans le comté de Maskinongé, et fit la campagne contre l'hon. S. N. Parent. Il fut battu, mais non sans gloire, il y a des défaites qui valent des victoires.

Quoique jeune M. Galipeault a déjà une des plus fortes clientèles de la ville et s'est fait une réputation de criminaliste distingué.

C'est avec plaisir que nous voyons M. Galipeault au Conseil.

Dieu, lui a donné cinq talents, il sait les faire valoir.

Honneur au jeune !